



Édito

L'actualité nous montre chaque jour que nous ne sommes pas à l'abri de risques majeurs : phénomènes climatiques extrêmes comme les tempêtes de 1999 et 2009, problèmes sanitaires tels que la Grippe A, mais aussi accidents de toute nature : dysfonctionnement de l'alimentation en énergie, risques industriels, transport de matières dangereuses ...

Nous avons le devoir de nous organiser pour parer à de telles éventualités et promouvoir une véritable culture de la sécurité civile au niveau local. C'est l'objectif premier du nouvel outil que nous avons mis en place : le Plan Communal de Sauvegarde.

En instituant ce type de plan, la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile est venue réaffirmer le rôle primordial de l'échelon communal dans la gestion d'une situation de crise, qu'elle soit d'origine naturelle ou technologique.

Organisant la réponse de proximité en prenant en compte l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours, le PCS est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile.

Sa réalisation nécessite l'engagement à tous les niveaux dans la collectivité d'une véritable démarche de participation et de responsabilisation, impliquant les élus, le personnel communal mais aussi les acteurs locaux jusqu'au citoyen au travers de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

S'il ne faut pas céder au catastrophisme, une meilleure connaissance des risques et la maîtrise des moyens d'actions permettent d'envisager sereinement l'avenir.

Michel DUFRANC
Maire de La Brède

Sécurité Civile :

« S'organiser pour être prêt. »

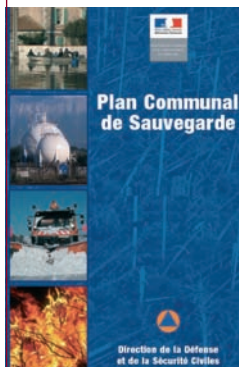


C'est l'objectif du Plan communal de Sauvegarde

En situation de catastrophe ou de crise, la conduite et l'organisation des secours sont de la responsabilité des services publics et notamment du **maire**, assisté par les membres du conseil municipal. Il évalue la situation et le soutien à apporter aux populations sinistrées.

En **mobilisant le personnel municipal et en engageant les bonnes volontés** qui se présentent spontanément, le Maire contribue à la réponse de proximité au phénomène de crise.

• Mobiliser le personnel communal :



Il s'appuie sur le **Plan communal de sauvegarde -PCS** - document élaboré et mis en place par la commune en vue de prévoir, organiser et structurer **l'action communale en cas de crise**.

Le PCS présente la commune et les risques inscrits en synthèse du dossier départemental des risques majeurs. Il traite de l'organisation communale de crise, des principales actions à mener et recense les moyens et ressources. Il doit faire l'objet de mises à jour régulières et des exercices sont mis en place pour créer des réflexes de gestion de crise afin d'être plus opérationnel le jour de l'évènement.

• Engager les bonnes volontés :

C'est l'objet de La Réserve Communale de Sécurité Civile :

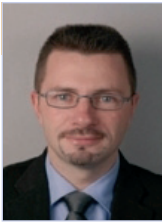
Elle est constituée sur la base du bénévolat par des personnes souhaitant mettre leurs capacités ou compétences au service de missions telles que :

- soutien et assistance à la population
- support logistique
- rétablissement des activités en cas de sinistres : dégagement et nettoyage des accès, remise en état des sites, aide à la préparation de repas et au ravitaillement, coordination dans les lieux d'hébergement ou de confinement, etc...

Elle contribue également à l'information et à la préparation de la population face aux risques encourus par la commune, en vue de promouvoir la culture locale sur les risques majeurs



Si vous souhaitez faire partie de la réserve communale de sécurité civile ou pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service de police municipale - 05 56 20 21 88



3 QUESTIONS À...

*Sébastien Dubard, Conseiller Municipal,
délégué à la sécurité, pompier d'aéroport*

Quel a été votre rôle dans l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde ?

Mon rôle a été, de par mes connaissances en matière de sécurité civile, de coordonner avec Ghislaine Ceaux, responsable de la Police Municipale, la rédaction et le cadre du PCS, charpenté par nos conseillers techniques de la Réserve Communale : Mme LAPRIE, Mme LARROQUE, M. BLESSON, M. BOU, M. CAUDAN, M. GARDEL, M. MONTUZET, M. BENCTEUX que je remercie vivement ici.

Quel est selon vous l'intérêt pour une Commune comme LA BREDE de se doter d'un PCS ?

Les intérêts sont multiples, puisque le PCS peut être activé dans de nombreux cas où les populations communales sont en détresse. LA BREDE a fait un choix précurseur dans ce domaine car peu de communes en Gironde se sont déjà dotées de cet outil de travail à ce jour. Ce choix a été porté par le conseil municipal, conscient de la nécessité de prévoir et d'organiser les secours communaux en cas de crise, en appui des services de l'Etat, comme nous l'avons encore vécu lors de la tempête du mois de janvier dernier.

Ce PLAN de SAUVEGARDE n'empiète-t'il pas sur les prérogatives des services d'urgences ?

Non absolument pas car le législateur, qui est à l'origine de la création du PCS, en a défini les contours en s'assurant de la complémentarité de ce plan avec les dispositifs déjà existants comme celui des risques majeurs et en définissant de façon tout à fait exhaustive les domaines de compétence de la Réserve Communale de Sécurité Civile, permettant ainsi à tous les acteurs de la chaîne des secours de trouver la place qui leur est réservée et où ils sont le plus efficaces.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des logements éco-citoyens

Fidèle à ses engagements en matière de développement durable, et soucieuse de respecter les normes environnementales inscrites dans le texte de loi du Grenelle de l'environnement, la Commune de La Brède s'est associée très étroitement à la réalisation du programme immobilier « le Hameau de l'Espérance » du bailleur social MESOLIA HABITAT.



Ce dernier, lauréat du concours « Aliénor » récompensant l'efficacité énergétique, construit actuellement 10 pavillons, en duplex, aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) à l'entrée de la ZAC de Filleau. Ce programme constitue l'un des tout premiers en Aquitaine, à être labellisé « BBC » et le 1er en Gironde, réalisé par Mésolia Habitat.

Ces pavillons garantissent performance écologique et économie d'énergie grâce à de nombreuses innovations techniques et architecturales dans la réalisation de chacun de ses logements. Citons, notamment : exposition plein sud et traversante des logements pour permettre une luminosité maximale des pièces à vivre, panneaux solaires pour la production d'eau chaude, chaudière gaz à condensation, double vitrage à lame d'argon, ventilation double flux, qui permet à l'air circulant d'être conservé et redistribué dans chacune des pièces ; et en enfin une isolation extérieure irréprochable, composée d'une épaisse couche de polystyrène très compacte recouverte d'une double couche d'enduit (voir illustration ci-contre).

Les futurs heureux locataires pourront ainsi réduire leur facture énergétique tout en s'acquittant d'un loyer modéré ! Livraison prévue pour fin janvier 2010.



Recyclage

Un seconde vie pour vos vêtements

Que faire de vos vêtements et chaussures usagés, linge de maison et accessoires ? Ils se recyclent : friperie, recyclage chiffon et isolation thermique !

La Communauté de communes s'est engagée aux côtés de l'association « Le Relais Gironde » pour les aider à développer leur activité économique et ainsi lutter contre l'exclusion par la création d'emplois durables. L'association s'engage à installer et collecter des bornes de récupération.

Deux bornes textiles ont ainsi été implantées à La Brède : l'une à proximité de l'Ecole Primaire (à côté du conteneur à verre), l'autre Place des Pompiers.



A VOS AGENDAS !

11 au 15 novembre

*Opération « Lumière » :
Fête du spectacle vivant*



« **Regards de 2 mains** » présente, en collaboration avec le Théâtre Masqué et la compagnie La Joyeuse et avec le soutien avec la Municipalité de La Brède, l'opération " **Lumière** " la fête du spectacle vivant. Au programme : théâtre, illusion, chansons... et marionnettes évidemment.

Renseignements / réservations par téléphone uniquement :
05 56 78 44 06 / 06 73 37 86 06.

Le programme est aussi sur le site internet :
www.regardsde2mains.org (rubrique festival)



11 novembre 2009

Jour de mémoire

La Cérémonie de Commémoration de la fin de la première guerre mondiale aura lieu à **11h30** Place du Devoir de Mémoire. Elle sera présidée par le Maire et en présence de l'association des anciens combattants.

20 au 22 novembre

Art et Décoration

22ème anniversaire du Salon des Arts et de la Décoration. Cette année encore, la salle des Sports du Centre Bourg se transformera en galerie d'art pour un week-end : peinture, sculpture, poterie, luminaires, bijoux, arts de la table, ... Artistes et artisans présenteront leurs dernières créations.

**Ouvert au public : Vendredi 20 de 14h30 à 19h,
Samedi 22 de 10h à 20h et Dimanche 23 de 10h à 19h**



4 et 5 décembre

Le téléthon se prépare

A noter dès à présent, l'édition 2009 aura lieu vendredi 4 et samedi 5 décembre. Le programme est en cours de préparation. On retrouvera les différents « fils rouges » avec les Flamboyants et la MJC dans le centre ville ainsi que le Gala de l'école de danse Sandrine SANCERNI, un Marathon relais avec les Galopins, des randonnées pédestres du CHB, des randonnées cyclistes avec l'USB et les Cyclo-randonneurs Brédois, et à l'occasion de la foire de la Sainte Luce, une vente de crêpes et la traditionnelle garbure du Comité des fêtes ...

Dés le 30 novembre, une urne sera à votre disposition en mairie.

Le programme définitif sera prochainement mis en ligne sur le site de la Commune.

JEUNESSE

Les Accueils de Loisirs préparent la Journée Internationale des Droits de l'Enfant

Chez « **les Mirolots** » (ALSH 6-12 ans) de septembre à novembre, l'équipe d'animation dirigée par Benjamin propose des activités sur les 20 ans de la convention internationale des droits de l'enfant qui sera fêtée à La Brède le 15 décembre.

Le mercredi matin, les enfants se répartissent en groupe. Les uns mettent en place des scénettes sur les droits des enfants, pendant que d'autres fabriquent les décors ou bien participent à une autre activité de leur choix (décoration du mobilier, préparation de confitures...).

Les animateurs profitent des différents ateliers pour sensibiliser les enfants aux règles de vie en collectivité.

Chez « **Les Farfadets** » (ALSH 3-6 ans), Jérémy et son équipe travaillent sur la découverte des « enfants du monde » : création d'objets des différents continents et pays, lecture de contes d'Asie, confection de poupées Unicef qui seront présentées lors de la soirée du 15 décembre.

BRÈVES

Passeport biométrique

En cas de renouvellement d'un passeport sur lequel figure un mineur, merci de vérifier sur votre passeport (dernière page selon modèle) si les droits de timbre sont acquittés. Dans ce cas, le renouvellement de votre passeport est gratuit.



**PRENDRE
RENDEZ-VOUS AU
05 57 97 18 58
POUR LE DEPOT
DU DOSSIER COMPLET**

Retrouvez la liste des documents à fournir pour toute demande de passeport sur le site www.labrede-montesquieu.com

Inscriptions sur les listes électorales

Les citoyens français et les ressortissants de l'Union Européenne sur la liste complémentaire ont jusqu'au **31 décembre 2009** pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche. Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie.

Pour s'inscrire,

- remplir le document Cerfa disponible en mairie ou sur www.labrede-montesquieu.com
- présenter ou envoyer en Mairie ce document dûment rempli, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de votre pièce d'identité.

Pour tous renseignements, contacter Séverine DEMBRONT, service Elections, Mairie de La Brède 05 57 97 76 99

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Prosper • Tirage à 1600 exemplaires
Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE

L'USB foot a eu le plaisir d'accueillir du 11 au 16 octobre, une délégation allemande venant de Kaufungen. Les 53 personnes dont 35 jeunes ont été reçues dans des familles brédoises.



Tony Gomez témoigne de cette expérience « Nous en profitons pour remercier toutes les familles qui se sont portées volontaires pour recevoir dans leur foyer des jeunes allemands et nous espérons qu'elles en retireront toutes un enrichissement.

Cette semaine franco-allemande a été riche tant sur le plan culturel, que sur le plan sportif. Les jeunes allemands ont pu visiter Arcachon, escalader la dune du Pyla et se baigner à l'océan (eh oui, le 12 octobre). Ils se sont aussi promenés à Bordeaux et au stade municipal. Ils ont assisté à un entraînement des Girondins de Bordeaux et enfin à La Brède, ils ont visité le Château de Montesquieu, ils ont participé à des cours d'allemands au collège de Rambaud pour les plus jeunes et au Lycée de La Sauque pour les plus âgés. »

Tous sont repartis enchantés de leur séjour et attendent impatiemment la visite des jeunes brédois dans leur cité de Kaufungen dans le courant de l'année prochaine.

Un grand Bravo

Nous en profitons pour féliciter l'équipe Première pour sa qualification au sixième tour de la Coupe de France.

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Tout au long de l'année, vos élus de La Brède Ensemble sont à votre écoute et à votre service pour toujours mieux pour vous servir et vous relayer.

Bien sûr, vous pouvez les croiser régulièrement partout dans notre commune, sur le terrain et au plus près de vos préoccupations, mais vous pouvez également les contacter par mail sur notre portail de La Brède Ensemble, laisser vos commentaires sur ce même site ou bien encore contacter le secrétariat des élus en Mairie.

Mais notre rôle est aussi de rester vigilant sur les dossiers extra-communaux qui nous concernent tous : c'est ainsi que par exemple, nous participons à toutes les réunions publiques relatives à la LGV qui se tiennent aux quatre coins de notre canton et, plus largement, du Sud Gironde. Car nous poursuivons tous, majorité ou opposition, le même objectif : celui de vous servir, vous écouter, et vous relayer du mieux que nous puissions ! Toute suggestion, d'où qu'elles viennent, destinée à améliorer la qualité de vie de notre village, est prise en compte à sa juste valeur, et sans aucun esprit partisan ! C'est cela notre conception de l'intérêt général !

www.labrede-ensemble.fr

La Brède aux Citoyens

Etre élus de La Brède Aux Citoyens, c'est aussi RELANCER REGULIEREMENT DES PROPOSITIONS qui nous semblent pertinentes : Installer sur la place un panneau d'information à affichage électronique, 1 ou 2 bancs sur le pré de l'Espérance, un arbre de Noël sur le parvis, déplacer la signalisation d'entrée du village sur l'avenue de l'Esprit des Lois, donner le nom de M. Devèze à un court de tennis, etc.

Autant d'idées qui, n'ayant rien de politique, sont accueillies positivement en commission, mais se perdent quand même et restent sans suite.

Contact :

www.labredeauxcitoyens.fr - Tél 09 50 29 74 33